

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2941

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Neuville sur Saône

objet : Zone en Champagne - Aménagement - Bilan et clôture de la concertation préalable

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur Rousseau

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconnèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2941**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Neuville sur Saône

objet : **Zone en Champagne - Aménagement - Bilan et clôture de la concertation préalable**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2011-2661 du 12 décembre 2011, le Conseil de communauté a approuvé les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation préalable qui s'est ouverte concernant le projet d'aménagement de la zone en Champagne située sur la Commune de Neuville sur Saône, en application de l'article L 300-2 et R 300-1 du code de l'urbanisme.

Les objectifs fixés pour cette opération sont les suivants :

- urbaniser le secteur en vue d'accueillir des activités économiques,
- créer une façade urbaine de la route de Trévoux (RD 433), par la construction d'un parc d'activités économiques,
- réaliser une voie de liaison en prolongement de la rue de la Champagne,
- intégrer le transfert de la pépinière d'entreprises actuellement implantée à proximité immédiate,
- prendre en compte le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de Genay et du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la Saône.

La concertation préalable s'est déroulée du 19 décembre 2011 au 13 février 2012 selon les modalités suivantes :

- un dossier a été mis à la disposition du public afin de permettre à la population de prendre connaissance des objectifs du projet, aux heures habituelles d'ouverture :

- . en mairie de Neuville sur Saône,
- . à l'accueil de l'Hôtel de Communauté urbaine.

Ce dossier comprenait notamment :

- un plan de situation,
- un plan de périmètre de la concertation,
- un document explicatif présentant les objectifs du projet,
- un cahier destiné à recueillir les observations des personnes concernées.

Le bilan :

Les résultats de la concertation sont les suivants : sur les 2 cahiers ouverts, aucune observation n'a été portée par le public.

La concertation a été clôturée le 13 février 2012. La concertation préalable ne fait ressortir aucun élément de nature à entraîner une modification des objectifs suivis par ce projet ou à remettre en cause la poursuite du projet.

Il est donc proposé au Conseil de communauté de prendre acte du bilan de la concertation ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles L 300-2 et R 300-1 du code de l'urbanisme ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le bilan de la concertation préalable au projet d'aménagement de la zone en Champagne à Neuville sur Saône.

2° - Décide la poursuite du projet selon les objectifs et les principes d'aménagement tels qu'ils ont été arrêtés après la concertation.

3° - Clôt la concertation préalable et décide de poursuivre les études.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.